

Compte-rendu du Conseil d'école de l'école élémentaire Youri Gagarine du 22 mars 2013

Etaient présents :

Parents d'élèves élus : Mmes Toursel, Réglioni, Leclanche, Salliot, Lepointevin, Ka Diallo, Mermoz, Gence.

Enseignants : Mmes Bretenou, , Brouard, Rebeix, Gasnet, Simon, Mamoun et Ms Veyres, De Sousa, Beauvais.

Mairie : M. Bouchon.

Excusés : Mr Bour (IEN) et Mr Simon (DDEN), Mmes Brenner, Camara, Myot et Fournier,

Ordre du jour :

1. Les effectif 2013/2014 :

Au départ, la situation était de 221 élèves attendus en décembre 2012. Actuellement on en est à 215 élèves en raison de départs.

Rappel des conseils précédents : **on est passé d'une ouverture possible d'une onzième classe en 2011 (= > révision des secteurs) à la fermeture possible de la dixième l'année prochaine !**

D'où création d'une zone tampon entre les 2 groupes scolaires Jean Macé et Youri Gagarine pour éviter ces fluctuations annuelles des effectifs.

Cette « zone tampon » touche 3 rues avec des bâtiments : Jolio-Curie, Martin Luther King, et Julien Grimaud. Mais cette zone ne touche que les nouveaux arrivants et les élèves qui passent de GS=>CP (sauf si fratrie). Soit au total peu d'élèves pour la rentrée prochaine.

Situation au 19/03/2013 : 215 élèves

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
41	46	40	49	39

Une Commission Académique se réunit au niveau du département le 4 avril 2013 : L'inspecteur propose une fermeture différée (avec comptage des élèves présents à la rentrée).

Conséquences si la fermeture différée est prononcée en avril 2013 :

- **Ouverture à 9 classes à la rentrée 2013**
- **Le poste de Mme Brouard risque d'être fermé. Mme Brouard doit quitter l'école.**
- **Mr De Sousa perd son poste (passe de décharge à ½ temps) => Doit accepter un nouveau poste dans une autre école.**
- **Mr Beauvais : Passé d'une direction totale à un mi-temps de direction et mi-temps dans la classe.**
- **On organise les classes à la rentrée MAIS les élèves peuvent changer de classe dans les premiers jours de la rentrée si on rouvre la 10^{ème} classe.**
- **Forcément des classes à double-niveaux (2 à 4 classes minimum)**

On a encore de nombreuses choses inconnues : va-t-il y avoir d'autres départs avant la fin de l'année ? Combien d'élèves du secteur tampon allons-nous accueillir ? (Pour le moment, 0 accueil alors que le nouveau secteur est applicable depuis le 1^{er} janvier 2013)

⇒ **Comment dépasser le seuil de blocage (221 élèves) rapidement afin de préparer la rentrée dans de bonnes conditions ?**

⇒ **Comment poursuivre tous les projets lancés dans ces conditions ?**

2. Les rythmes scolaires :

❖ La nouvelle loi d'orientation

Elle vient d'être votée par l'Assemblée Nationale et le sera prochainement par le Sénat. **Elle sera applicable dès la rentrée 2013 pour toutes les écoles.**

- ⇒ Elle est disponible sur le site de l'Education Nationale.
- ⇒ Distribution aux membres du Conseil d'Ecole et prise de connaissance des 25 mesures clés et des conséquences au niveau local.

Parmi ces mesures :

- La mise en place du dispositif « plus de maîtres que de classes » : Un maître en plus pour toute la circonscription (Diderot élémentaire). Quelle sera sa fonction ?
- Le développement de l'accueil des enfants de moins de 3 ans : un poste ouvert à Diderot maternelle pour toute la ville.
- La redéfinition du socle commun et l'élaboration de nouveaux programmes : Rien n'est pour le moment arrêté.
- Une aide aux élèves en difficulté repensée : on passe de l'aide personnalisée à l'APC (activités pédagogiques complémentaires) ; d'une durée annuelle de 36 h devant les enfants (et plus 60 h) elle a pour fonction d'aider les enfants en difficultés scolaires ou d'aider au travail personnel ou encore d'organiser une activité en lien avec le projet d'école. Elle pourra avoir lieu durant le temps de midi (si 1/2h) ou à un autre moment à définir.

❖ La réforme des rythmes scolaires :

On doit passer de 4 jours à 4 jours et demi de classe (le mercredi ou le samedi) avec réduction de la journée (Maximum de 5h30 de cours).

Elle est normalement applicable à la rentrée 2013 mais le ministère laisse la possibilité aux Maire de reporter la réforme à septembre 2014.

A Ste Geneviève, suite à une réunion le 02 février avec les enseignants, les parents d'élèves et les responsables d'association, **le Conseil Municipal a décidé le report du dispositif à la rentrée 2014** afin de se concerter avec toutes les personnes concernées (mairie, enseignants, parents d'élèves). Questionnement important sur les conséquences de la mise en place (locaux, horaires, financement, personnel, ...)

Des difficultés d'organisation sont à gérer et nécessité d'une forte coordination avec la Mairie et les associations de quartier.

A SUIVRE

3. Classe musique : (bilan intermédiaire, et après ?)

- Un bilan intermédiaire a eu lieu avec la Conservatoire fin janvier 13 : Bonne participation des parents aux réunions et au spectacle.
- Les instruments sont toujours là. Quelques problèmes de « casse » d'où l'importance de l'assurance des instruments.
- Les enfants sont motivés, mais le comportement est toujours limite. Par contre, ils ne pratiquent pas souvent à la maison, ce qui pose un frein au niveau des progrès.

Mardi 26 mars : Participation au spectacle « Sing et sonne » à la salle Gérard Philipe devant les autres écoles de Ste Geneviève des Bois.

Difficultés rencontrées : transports des instruments dans le bus, au Conservatoire, aller et retour,

Quel avenir ?????? : Plusieurs pistes commencent à être envisagées :

- Les actuels élèves de CE1 continuent au Conservatoire l'année prochaine, le soir avec une adaptation et une organisation personnalisée.
- Recommencer une nouvelle cohorte de CP sur un 2 ans en tenant compte des remarques faites lors de ces 2 années.
- Classe orchestre ?

Mais dans tous les cas, toute cette organisation est remise en question s'il y a une fermeture de classe si des classes à double-niveau, et rythmes scolaires.

4. Classes transplantées :

□ Départ des CP à Beaulieu du 27 mai au 7 juin.

Les enseignants de CP expliquent le déroulement du séjour et les activités proposées.

Problème du transport : nécessité de présence de 5 accompagnateurs pendant les 2 trajets (norme de sécurité) ; **on recherche encore un parent bénévole pour accompagner lors du transport.**

□ Fête du vélo 16 et 17 mai : Classes de Mr De Sousa, CM1 et Mme Bréténou, CM2.

La prévention routière passera 2 fois dans l'année pour préparer les enfants.

Les élèves de CM2 ont écrit au Maire pour pouvoir obtenir le prêt de vélos et pour que Nadège les accompagne. On attend une réponse.

Les élèves de CM1 ont écrit à Alcatel pour un prêt de tentes.

La vente des gâteaux a déjà rapporté près de 350 € pour financer les 2 jours mais ce n'est pas encore suffisant.

Des séances d'entraînement vont se dérouler dans la cour puis autour de l'école pour préparer les élèves.

Autre piste : prendre contact avec le club de vélo de SGDB, Mr Bouchon propose de les contacter.

Possibilité de faire escorter le peloton par une voiture de la police municipale.

5. Nettoyage de l'école :

□ Suite au passage de la responsable, une nouvelle répartition des tâches entre le personnel actuel a été mise en œuvre avec priorité au nettoyage des salles de classe.

Problème si absence d'une personne car pas de remplacement.

□ Petits travaux :

De plus en plus de petits travaux ne sont pas effectués alors que certains sont demandés depuis maintenant 2 ans !

Cela va à l'encontre des idées défendues par l'équipe auprès des enfants : **conserver notre école propre.**

Au niveau du Conseil de coopérative depuis 2 mois : travail des classes sur les lois aux toilettes pour les conserver propres. Préparation d'affiches dans chaque classe.

=> **Une copie de toutes les demandes de « petits travaux » est fournie à Mr Bouchon.**

6. Questions diverses :

□ Coopérative d'école :

Recette des photos : 3314 € (60% pour le photographe) soit un bénéfice : 1413 € Le travail effectué et le contact avec le photographe sont toujours très bons.

Principales dépenses :

□ USEP : 400 € d'inscription ; 5 classes de cycle 3 participent à ces actions.

□ Sorties éducatives : la coopérative de l'école bloque 5 € par élève par an pour participer aux sorties éducatives des enfants soit un total de 1 100 €

□ Problème informatique : La connexion Internet est toujours **en disfonctionnement depuis la rentrée de septembre 2012 !** Cela pose des problèmes car cela empêche le travail pédagogique de visioconférence avec notre école partenaire anglaise.

Mr Bouchon propose d'avoir un contact avec une école allemande, en anglais.

□ Vols dans l'école : des objets disparaissent hors temps scolaire et sur le temps scolaire => A surveiller de près.